

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES (MAC SST)

À SAVOIR

- 7h de formation
- Effectif :
4 personnes (minimum)
10 personnes (maximum)
- Pré – requis : être titulaire du certificat SST
- Formation directement en entreprise (intra-entreprise) ou dans nos locaux (inter-entreprise)

Les employés SST ont obtenu, au terme de leur formation, un certificat SST d'une validité de 2 ans.

Au terme de ces 2 ans, les employés SST doivent effectuer une formation afin de se remettre à niveau et d'actualiser leurs compétences via la formation « maintien et actualisation des compétences SST » (MAC SST).

Le but de cette formation de 7 heures est de maintenir les compétences du SST à un niveau au moins égal (ou supérieur) à celui de sa formation initiale, ainsi que de l'informer des changements techniques ou réglementaires de prévention des risques et de secours.

Contenu de la formation :

- ✓ Situer le SST dans la santé et la sécurité au travail
- ✓ Informer
- ✓ Rechercher les risques persistants pour protéger
- ✓ Examiner la victime
- ✓ Alerter
- ✓ Protéger et prévenir
- ✓ Secourir
- ✓ Faire face aux situations inhérentes à des risques spécifiques
- ✓ L'usage du défibrillateur

- Intervenant :
Formateur habilité par l'INRS et sapeur-pompier
- Issue de la formation :
Evaluation certificative, puis délivrance d'une carte SST et d'une attestation de fin de formation
- Validité : 2 ans
- Renouvellement obligatoire (MAC SST) :
7h tous les 2 ans

TARIF : NOUS CONTACTER

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Mail :

contact@i2sformations.com

Téléphone :

Pierre LEGROS (gérant) :

06 85 75 65 84

Quentin MACHEBEUF
(responsable commercial) :

06 27 72 55 31

Nos réseaux sociaux :

f Facebook :

facebook.com/i2sformations

in LinkedIn :

[linkedin.com/company/
i2s-formations](https://linkedin.com/company/i2s-formations)

Notre site web :

www.i2sformations.com

